

**Zeitschrift:** Eclogae Geologicae Helvetiae  
**Herausgeber:** Schweizerische Geologische Gesellschaft  
**Band:** 5 (1897-1898)  
**Heft:** 5

**Artikel:** 4e partie, Stratigraphie  
**Autor:** [s.n.]  
**Kapitel:** Archéïque et paléozoïque  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-155251>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

phiques pour l'indication des terrains et de leurs gisements sont remplacés par une subdivision selon leurs faciès. Ce nouveau tableau porte les teintes de la convention internationale et les terminaisons euphoniques de la nomenclature. L'usage de ce tableau sera donc bien modifié et partant aussi son utilité ne sera plus la même. Plus d'un aurait peut-être préféré l'ancienne division, étant donnée l'incertitude qui règne encore sur la conception des faciès.

Cette nouvelle édition des tableaux de M. Renevier représente une somme de travail considérable et marque, outre les différences signalées, un progrès très notable sur l'ancien tableau, paru il y a plus de vingt ans.

Le texte accompagnant le chronographe sera d'une grande utilité, surtout le répertoire stratigraphique polyglotte, qui permet de retrouver rapidement les synonymes des noms d'étages. Chacun saura gré à M. Renevier d'avoir entrepris et mené à chef ce grand travail.

### *Archéïque et Paléozoïque.*

Le **Houiller** de la région du **Chablais** diffère de celui des Hautes-Alpes par son état peu métamorphique. A l'affleurement des longtemps connu de Taninges, M. LUGEON<sup>1</sup> en ajoute d'autres : sur le chemin de Taninges au Praz-de-Lys en relation avec le précédent ; sur la vieille route des Gets sur Taninges. Puis très loin de ce point, des lambeaux existent au Val-d'Illeiez, au S-E de Morgins, près du sommet de la Foilleusaz et près de la Pointe-de-la-Chaux, ainsi qu'à la Porte-du-Soleil et à la Lesse sur Saint-Jean-d'Aulph. Partout ce terrain se trouve dans un état de dislocation très prononcé.

La flore de Taninges, comme celle des autres gisements, caractérise le houiller moyen et supérieur, soit spécialement le Westphalien.

Le même auteur attribue au Permien certains affleurements de poudingue à galets de gneiss, granulites, quartz, etc., qui se montrent dans la région de la Brèche du Chablais. Il l'identifie avec le Sernifite des Alpes glaronnaises. Les stations sont : Lesse sur Saint-Jean-d'Aulph ; Gorge du Foron sur Taninges ; Col de Coux ; La Chaux (Val d'Illeiez), et Pointe-de-l'Haut (Val de Morgins).

<sup>1</sup> LUGEON. *Loc. cit.* 44-46.